



CANAL
ENTREPRISES

**UNE SACRÉE CHANCE
POUR LES HAUTS-DE-FRANCE !**



LE CANAL SEINE-NORD EUROPE
COMPRENDRE ET CONNAITRE LE PROJET



CCI HAUTS-DE-FRANCE



**Région
Hauts-de-France**



Oui, le Canal Seine-Nord Europe est une sacrée chance pour les Hauts-de-France ! Une sacrée chance pour l'économie de notre région, avec du travail pour nos entreprises. Une sacrée chance pour les habitants, avec la **création de plus de 30 000 emplois**. Le canal, c'est notre projet pour nous imposer comme un hub logistique et industriel majeur, au cœur de l'Europe. C'est notre avenir. Pour le lancer, pour le réussir, nous avons besoin de vous !

Les appels d'offres se mettent progressivement en place. Pour les entreprises, cela représente **plus de 3 milliards d'euros de marchés publics** pour la construction du canal et de ses plateformes multimodales. Ces opportunités, nous souhaitons que les entrepreneurs de la région puissent les saisir. Aussi, nous allons vous informer, vous accompagner et faire en sorte que vos entreprises soient prêtes. La Région sera présente, aux côtés de ses partenaires, pour aider à recruter et former celles

et ceux qui travailleront sur le chantier.

Les besoins sont importants, avec des emplois directs mais aussi induits, tout au long du chantier. Il y aura bien sûr un après canal, dont les entreprises pourront tirer profit notamment pour le transport fluvial des marchandises et la logistique. Entrepreneurs, le « chantier du siècle » en Hauts-de-France, c'est aussi le vôtre !

Votre contact dédié :

LE GUICHET UNIQUE
entreprises@hautsdefrance.fr
03 74 27 00 27

Le canal Seine-Nord est notre chance, comptez sur la Région, sur ses élus pour continuer à se battre pour elle.

Xavier BERTRAND
Président de la Région Hauts-de-France



Que de rebondissements dans la définition de cette infrastructure, que d'énergie engagée pour s'assurer du bon dénouement de ce projet, que d'opportunités pour ce maillon fluvial à l'historique mouvementé. Le Canal Seine-Nord Europe représente en effet un levier de développement considérable pour les entreprises, avec près de 3,2 milliards d'euros de contrat uniquement pour ce chantier.

Et ce que je souhaite, ce que je veux, c'est faire de cette opération, un moteur de croissance pour les entreprises de notre région et de créations d'emplois pérennes pour les Hauts-de-France.

Trop souvent et malheureusement, seule une part infime des marchés des grands projets revient aux établissements des territoires. La législation ne nous permet pas la mise en œuvre d'un Small Business Act, sur le modèle de dispositifs adoptés dans certains pays anglo-saxons (par exemple avec 20% des marchés destinés à des entreprises des territoires dans les appels d'offres des projets étatsuniens) ; des dispositifs en mesure de maximiser l'impact de ces projets pour les entreprises locales.

La loi ne nous le permet pas, tant pis ! Retrouvons nos manches et créons notre propre Small Business Act Hauts-de-France !

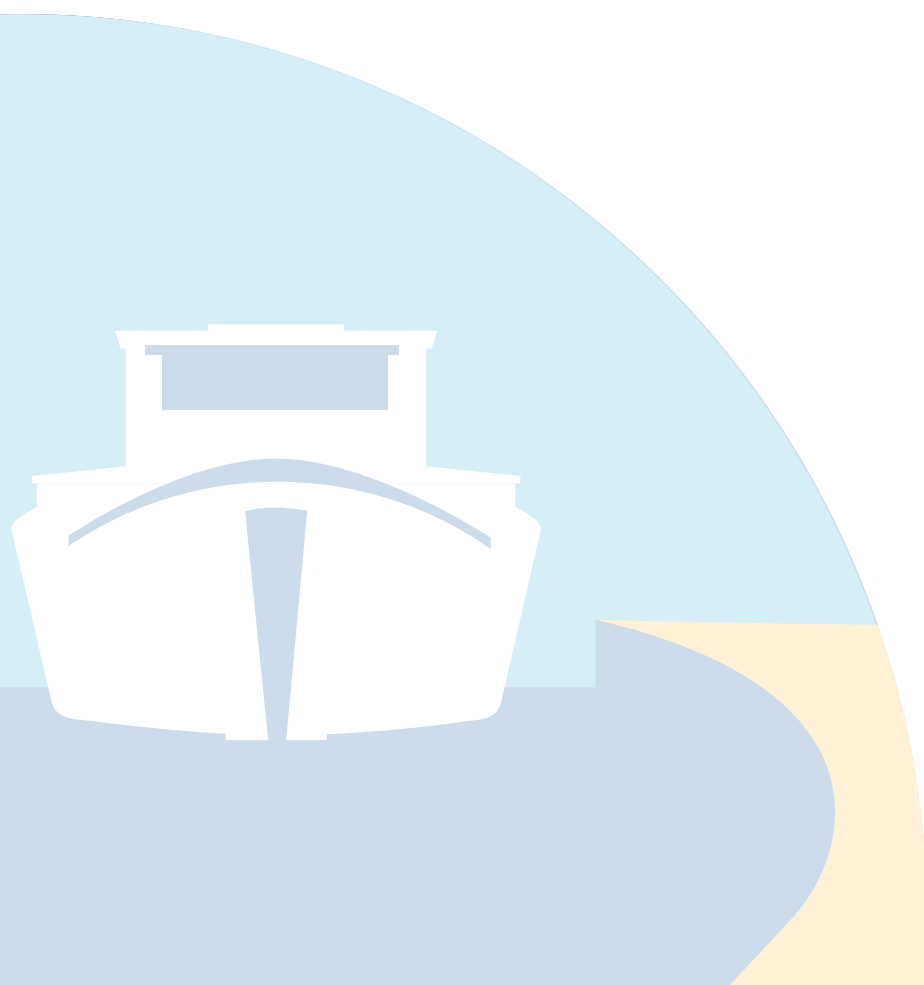
C'est avec cette philosophie que la CCI Hauts-de-France et la Région ont pris le pilotage de « Canal Entreprises », une démarche visant à impliquer nos entreprises dans ce projet considérable et pouvant se résumer ainsi :

- Nous sommes à l'écoute des entreprises !
- Nous sommes à disposition des entreprises pour les accompagner !
- Nous sommes là pour permettre aux entreprises de s'inscrire dans ce projet !

Le Canal Seine-Nord Europe est notre opportunité, à nous aujourd'hui de la saisir.



Philippe HOURDAIN
Président de la CCI de région Hauts-de-France



PRÉSENTATION DU PROJET



QUEL EST LE PROJET ?

Le Canal Seine-Nord Europe reliera Compiègne dans l'Oise et Aubencheul-au-Bac dans le Nord. Ce projet de canal à grand gabarit long de **107** kilomètres connectera les bassins fluviaux de l'Europe du Nord au bassin parisien.

Il permettra aux marchandises d'emprunter la voie fluviale sur un vaste réseau reliant les ports maritimes que sont le Havre, Dunkerque, Anvers et Rotterdam et les métropoles de Paris, Lille, Bruxelles, Gand, Liège ou Amsterdam.

Avec **6** écluses, **61** ponts routiers et ferroviaires, **3** ponts-canaux, la construction de cette infrastructure ouvre des perspectives inédites pour les Hauts-de-France en termes de développement économique et d'aménagement du territoire.



CANAL SEINE-NORD EUROPE, LIAISON SEINE-ESCAUT, QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ?

La liaison Seine-Escaut, qui met en relation deux bassins fluviaux, permet de relier l'ensemble des ports fluviaux et maritimes de l'Europe du Nord-Ouest et facilite les transports de marchandises au sein de ce vaste territoire.

Le **Canal Seine-Nord Europe** est l'un des **maillons du réseau Seine-Escaut**. Il complétera les importants travaux de mise à grand gabarit qui auront été réalisés sur cette liaison d'ici 2025.

A ce titre, la Société du Canal Seine-Nord Europe est membre du Groupement européen d'intérêt économique Seine Escaut.

La liaison Seine-Escaut intègre l'un des 9 réseaux trans-européens de transport.



QUEL EST LE CALENDRIER ?

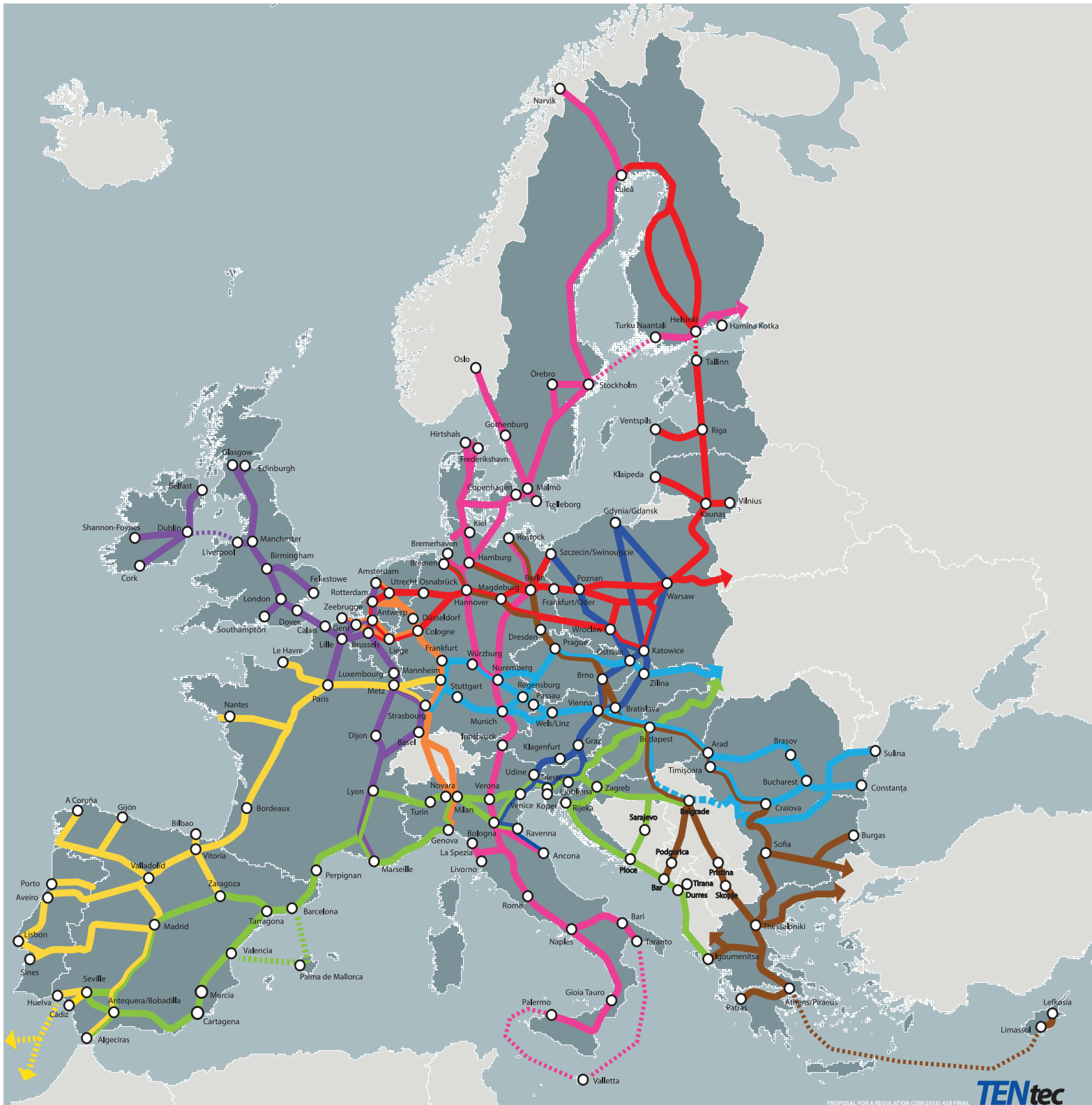
Les premiers travaux de compensation environnementale ont démarré en **2017**.

Début des travaux préparatoires sur le premier secteur entre Compiègne et Passel, tels que les sondages géotechniques, ont commencé en **2018** (2020 pour les autres secteurs).

Les travaux d'infrastructures (terrassment, ouvrages d'art, écluses, quais industriels) sont attendus à partir de **2020**.

Le projet de Canal Seine-Nord Europe devrait être mis en service en **2026**.

Les réseaux trans-européens de transport



PROPOSAL FOR A REGULATION COM(2018) 438 FINAL **TENtec**

Legend

- BALTIC - ADRIATIC
- NORTH SEA - BALTIC
- MEDITERRANEAN
- ORIENT / EAST-MED
- SCANDINAVIAN - MEDITERRANEAN
- RHINE - ALPINE
- ATLANTIC
- NORTH SEA - MEDITERRANEAN
- RHINE - DANUBE

| PRÉSENTATION DU PROJET



COMBIEN ÇA COÛTE ?

La réalisation du Canal Seine-Nord Europe est estimée à **4,5 milliards d'euros HT** (euros 2016) et à 4,9 milliards en valeur fin de chantier (2024/2025).

Ce montant n'inclut pas les coûts de développement des **4 plateformes multimodales** qui seront localisées le long du CSNE, et dont l'aménagement sera porté par les collectivités territoriales.



QUI FINANCE LE PROJET ?

Le projet est entièrement financé par des fonds publics provenant de l'Union Européenne, de l'Etat français, des Régions et des Départements concernés par ce projet.

Le coût du projet : 4,9 milliards d'euros

40 % du coût global financé par l'Union européenne



EUROPE
2,01
milliards d'euros



ÉTAT
1,01
milliard d'euros

COLLECTIVITÉS | **1,01** milliard d'euros



352
millions d'euros



200
millions d'euros



100
millions d'euros



110
millions d'euros



130
millions d'euros



70
millions d'euros

AUTRES
COLLECTIVITÉS

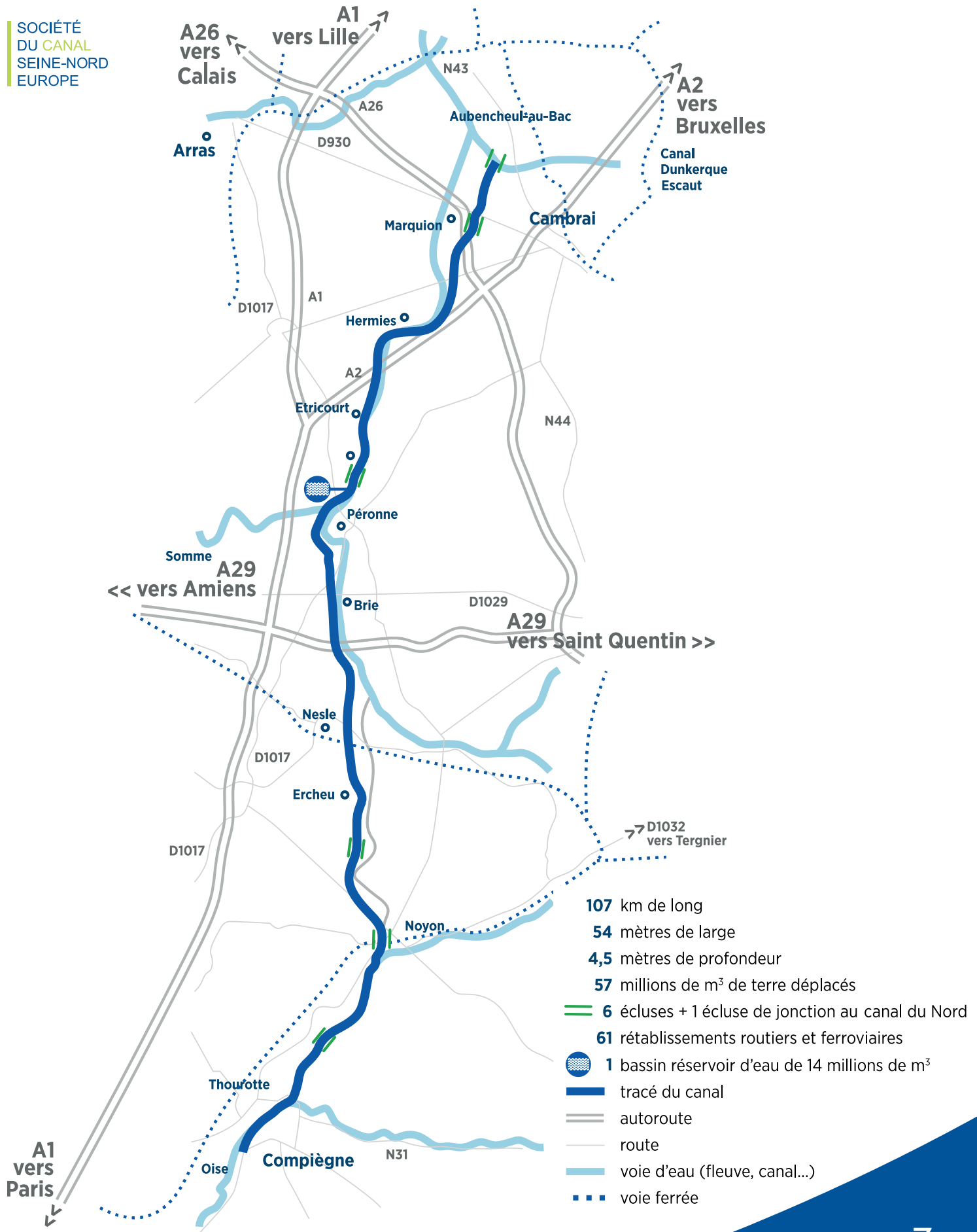
50
millions d'euros

EMPRUNT | **776** millions d'euros

Un emprunt sera par ailleurs contracté à hauteur de 776 millions d'euros (15% du budget total) pour boucler le financement de ce projet. L'emprunt sera remboursé par le biais de redevances dont les modalités restent à définir.

Le tracé du Canal Seine-Nord Europe entre Compiègne et Aubencheul-au-Bac

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



RÉALISATION ET GESTION DE L'INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT



QUI VA PILOTER LA RÉALISATION DU CANAL, QUI EST LE MAÎTRE D'OUVRAGE ?

Les travaux ont été placés sous la maîtrise d'ouvrage de la Société du Canal Seine-Nord Europe.

Cet établissement public de l'État à caractère industriel et commercial, présidé par M. Xavier BERTRAND, Président de la Région Hauts-de-France a été créé par l'ordonnance du 21 avril 2016 spécifiquement pour prendre en charge la construction de l'ouvrage et a pour mission la réalisation du Canal Seine-Nord Europe. Sa gouvernance évoluera dans les prochains mois afin de devenir un établissement public local.

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



QUI VA CREUSER LE CANAL ?

La réalisation des travaux sera effectuée par différentes entreprises, en particulier de travaux publics, sélectionnées à la suite d'appels d'offres.

Un certain nombre d'appels d'offres ont déjà été notifiés dans le cadre des études, de la maîtrise d'œuvre ainsi que des travaux préparatoires (sondages) et environnementaux.

Ce chantier sera scindé en plusieurs lots pour certains secteurs de canal, mais aussi pour la réalisation d'ouvrage d'art spécifique (écluses).



QUI VA CONCEVOIR LE CANAL ?

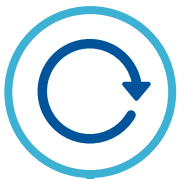
L'avant-projet sommaire a été conçu par Voies Navigables de France (VNF).

La maîtrise d'œuvre pour chacun des 4 secteurs est confiée après appel d'offre à un groupement maîtrisant toutes les dimensions d'un projet fluvial de grande envergure (conception, construction, exploitation, maintenance) :

- en mobilisant les compétences de la voie d'eau à l'échelle française et européenne,
- en tenant compte de l'ensemble des fonctions de l'ouvrage et l'attente des utilisateurs,
- en tenant compte des enjeux d'exploitation/maintenance,
- en maîtrisant les objectifs de coûts et de délais.

C'est le maître d'œuvre qui coordonne la finalisation des études et la préparation des travaux.





COMMENT VA S'ORGANISER LE CHANTIER ?

Ce chantier est divisé en plusieurs secteurs.

Les travaux démarreront sur chacun des secteurs selon le calendrier prévisionnel suivant :

- Secteur 1 « Compiègne – Passel » en **2020**
- Secteur 2 « Passel – Allaines » à partir de **2022**
- Secteur 3 « Allaines – Etricourt-Manancourt » en **2022**
- Secteur 4 « Etricourt-Manancourt – Aubencheul-au-Bac » dès **2022**.



QUI VA EXPLOITER LE FUTUR CANAL ?

La gestion et l'exploitation du canal seront confiées, au terme des travaux, à VNF pour le compte de l'État, en tant que gestionnaire d'une grande partie du réseau navigable de France (85%).



QUI SERA PROPRIÉTAIRE DU CANAL ?

Le canal sera incorporé au domaine public fluvial de l'État, il sera donc la propriété de l'Etat français, comme tout domaine fluvial.



QUI VA RÉALISER LES PROJETS DE PLATEFORMES ?

Quatre plateformes multi-modales sont actuellement envisagées sur les sites de Noyon, Nesle, Péronne et Marquion.

Ces projets seront menés à l'initiative des intercommunalités qui auront la charge de réaliser ces opérations, en lien avec la Région Hauts-de-France.



IMPLICATION DES ACTEURS

LOCAUX, REGIONAUX, NATIONAUX ET EUROPEENS



COMMENT LE PROJET EST-IL ORGANISÉ AVEC LES TERRITOIRES ?

L'implication des territoires dans ce projet est multiple, de l'Europe à la commune.

Sur le plan stratégique, la liaison Seine-Escaut s'intègre au sein des politiques d'aménagement européennes comme composante de la liaison navigable Mer du Nord/Méditerranée et du réseau Seine-Escaut. Elle est pour cette raison identifiée comme un **axe fort de l'action nationale en faveur du transport de marchandises**.

Au niveau régional, le Canal Seine-Nord Europe constitue le **maillon structurant du hub logistique Hauts-de-France**.

Sur le plan géographique, le canal traversera **67 communes, 4 départements, 1 région** et impliquera **15 établissements publics de coopération intercommunale**.

À cela s'ajoute les différents territoires et partenaires connectés et bénéficiaires du projet : le Grand port maritime de Dunkerque, la Métropole Européenne de Lille, le Département du Val d'Oise, le Grand Paris, l'Axe Seine et globalement toute l'Île-de-France et la Normandie à travers la mise en réseau de l'axe Seine.



QUELLES ACTIONS AU NIVEAU EUROPÉEN ?

L'Union Européenne est le principal financeur de ce projet.

Bien que la totalité du Canal Seine-Nord Europe soit sur le territoire français, le projet revêt une **dimension supranationale**. En effet, le Canal Seine-Nord Europe fait partie des projets retenus par la commission européenne au titre du **Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE)**.

Le Canal Seine-Nord Europe est un **maillon du corridor européen Mer du Nord-Méditerranée**. L'Union Européenne participera à cet égard, à hauteur de **2,1 milliards d'euros au financement des travaux**.

En tant que membre du réseau Seine-Escaut, la Société du Canal Seine-Nord Europe participe à la dynamique du réseau qui regroupe différentes opérations de Rotterdam au Havre. Elle participe à des réunions régulières avec les gestionnaires de réseau fluvial de France (VNF), Wallonie (SPW Wallonie) et de Flandres (De Vlaamse Waterveg).

Par ailleurs, depuis mars 2018, la commission européenne est invitée permanente du conseil de surveillance de la Société du Canal Seine-Nord Europe.



QUELLES ACTIONS AU NIVEAU NATIONAL ?

L'implication de l'**Etat** se fait au travers d'un **investissement majeur (1,012 milliard d'euros)** et par le **pilotage de la Démarche « Grand Chantier » par le Préfet de Région.**

La Démarche « Grand Chantier » développée dans la suite de ce document (cf. page 16) vise à faire de cette opération un levier de développement économique, pendant la phase chantier, pour les Hauts-de-France.



QUELLES ACTIONS AUX NIVEAUX RÉGIONAL ET DÉPARTEMENTAL ?

La Région et les Départements sont des **financeurs majeurs de ce projet** (environ un quart du coût prévisionnel). Ces collectivités territoriales ont prévu d'apporter en outre **une garantie sur l'emprunt** qui sera contracté par la Société du Canal Seine-Nord Europe.

Ces entités sont également chefs de file sur différentes composantes de la démarche grand chantier (cf. page 16). Leurs compétences leur permettent de s'investir dans des domaines concourant à l'avancement et à la réussite du projet, comme c'est le cas pour les Départements avec les aménagements fonciers, et pour la Région avec la formation professionnelle.



QUELLES ACTIONS AU NIVEAU LOCAL ?

Les **4 projets de plateformes multimodales** seront menés à l'initiative des acteurs locaux.

Les établissements publics de coopération intercommunale ont par ailleurs la charge des politiques d'aménagement et de valorisation économique menées localement.

Ils ont la faculté de développer des projets en lien avec le Canal Seine-Nord Europe, sur ses abords.



LES RÉGIONS VOISINES SONT-ELLES IMPLIQUÉES DANS LE PROJET ?

Les régions et provinces voisines du Canal Seine-Nord Europe sont impliquées au travers de financements, ou de travaux d'infrastructure.

Les acteurs belges sont très investis dans ce projet d'envergure européenne. À ce titre, ceux-ci ont notamment :

- réalisé des **travaux sur leurs voies navigables** afin de les rendre pleinement **compatibles au grand gabarit**,
- travaillé à la **réouverture de certains équipements fluviaux** au niveau frontalier, notamment le **Canal Condé Pommerœul**.

La Région Ile-de-France participe également au projet puisqu'elle finance le canal à hauteur de **110 millions d'euros**.

IMPLICATION DES ACTEURS

LOCAUX, REGIONAUX, NATIONAUX ET EUROPEENS



QUELLES SONT LES ACTIONS ENTREPRISES EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ?

Afin d'**harmoniser l'ensemble des initiatives locales**, l'État, la Région, les Départements et les EPCI définissent collectivement des **contrats territoriaux de développement**. Ces documents correspondant chacun à un territoire délimité : Noyonnais/Compiégnois, Santerre/Haute-Somme et Artois/Cambrésis, visent à construire une dynamique locale d'aménagement relative au Canal Seine-Nord Europe.

Trois volets sont prévus dans le cadre de ces contrats territoriaux de développement :

- l'aménagement bord à canal,
- le développement économique pérenne,
- l'organisation du chantier sur le territoire.



QUELS SONT LES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS CE PROJET ?

Différents acteurs économiques, associatifs et de la société civile s'investissent pour la réalisation de ce projet :

- **Les Chambres de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-France**
Les Chambres de Commerce et d'Industrie sont directement impliquées pour la réussite de cette infrastructure par le co-pilotage de « Canal Entreprises » et au travers des actions qu'elles entreprennent ou des structures qu'elles animent / pilotent / gèrent (Ports de Lille, Ports de Valenciennes, Port de l'Oise, Norlink Ports, Euralogistic, Consortium fluvial, 2A2F, etc.) pour le développement des activités de transport et de logistique durable en Hauts-de-France. Elles accompagnent également les salariés et les entreprises pour s'implanter en Hauts-de-France.
- **Les CESER** (Conseil économique social et environnemental régional) **Hauts-de-France, Ile-de-France et Normandie, ainsi que différents Conseils de Développement des territoires** traversés et/ou connectés à ce canal, ont à plusieurs reprises fait part d'avis très favorables pour la réalisation de ce projet.
- **Différentes associations, syndicats professionnels et acteurs économiques de développement** s'investissent au travers d'actions de lobbying, de communication et de développement des activités de transport pour la réussite de ce projet. C'est notamment le cas de **Norlink Ports**, l'association des ports des Hauts-de-France qui travaille à l'élaboration d'une stratégie portuaire Hauts-de-France intégrant la réalisation future du Canal Seine-Nord Europe. C'est aussi le cas du **GERIF** (Groupement d'Entreprises Régionales d'Intérêt Fluvial impulsé par les entreprises Lhotelier, Hiolle Industries, Rabot Dutilleul et Ramery) qui mène, autour d'une dizaine d'acteurs de l'industrie, de la grande distribution et des transports, des réflexions afin de garantir aux territoires traversés des retombées économiques et sociales directes et durables. **La CPME** (Confédération des petites et moyennes entreprises), le **MEDEF** mais aussi différentes associations (Seine-Nord Développement, Seine-Nord Europe, Développement des Ports Intérieurs de Haute-Picardie) n'ont de cesse de soutenir ce projet essentiel pour l'économie des Hauts-de-France.

BÉNÉFICES GÉNÉRÉS PAR LE PROJET ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCONOMIQUES



QUEL SERA L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE CE PROJET ?

Le projet est conçu d'après la séquence « éviter, réduire, compenser » pour prendre en compte l'ensemble des enjeux environnementaux.

Cette démarche permet de définir des mesures adaptées pour éviter, réduire et, lorsque c'est nécessaire et possible, compenser les impacts négatifs significatifs sur l'environnement au moyen de mesures compensatoires. Les compensations se mesurent à partir d'indicateurs précis (emprises sur les zones boisées, nombre d'espèces protégées, impact climatique...) et sont travaillées avec les territoires.

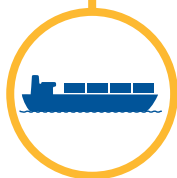
Des travaux d'aménagement environnementaux ont été engagés préalablement aux travaux d'infrastructure du projet, comme à Bienville dans l'Oise en 2017.

Un observatoire de l'environnement indépendant est également garant de la mise en œuvre effective des mesures annoncées lors de l'enquête publique.



QUEL SERA LE REPORT DE TRAFIC DE LA ROUTE VERS LE FLEUVE GÉNÉRÉ PAR CE CANAL ?

On estime à près de **500 000 poids lourds** par an le report modal de la route vers le fluvial généré par ce projet, soit **10% du trafic** poids lourds circulant sur l'autoroute A1.



QUEL SERA L'IMPACT EN MATIÈRE D'ÉMISSION DE CO2 DE CE PROJET ?

Le mode fluvial émet de **2 à 4 fois moins de CO2** à la tonne transportée que les poids lourds. Ainsi au travers des trafics reportés sur ce tronçon, le Canal Seine-Nord Europe aura inévitablement un bilan positif en termes de réduction des émissions de CO2.



QUEL IMPACT DU CHANTIER SUR L'EMPLOI ?

La construction du canal va générer des emplois directs (emplois directement liés au chantier) et un nombre a minima tout aussi important d'emplois liés aux activités autour du chantier.

On estime au final à **10 000 le nombre d'emplois** liés :

- à la construction, à la sécurité et logistique chantier (emplois directs)
- à la fourniture de matériel et matériaux nécessaires à la construction (emplois indirects)
- à l'accueil du chantier (hébergement, restauration, transport des équipes – emplois induits).

Avec à la clé, un potentiel de **30 000 emplois à terme** créés dans les activités liées au canal pour faire de la Région une plateforme logistique et industrielle majeure au cœur d'un réseau européen.

BÉNÉFICES POUR LES ENTREPRISES



COMMENT LES ENTREPRISES PARTICIPERONT-ELLES AU PROJET ?

Le rôle des entreprises pour la réussite de ce projet est double :

1. Elles seront des **acteurs essentiels pendant le chantier**, pour la construction du canal et de ses plateformes
2. Elles participeront au développement économique après le chantier pour **tirer parti des opportunités offertes par le transport fluvial à grand gabarit**.



QUELS SERONT LES TYPES D'ENTREPRISES MOBILISÉES POUR LA CONSTRUCTION DU CANAL ?

L'ensemble du tissu économique local sera concerné directement ou indirectement par ce chantier.

Les entreprises mobilisées pour la construction de ce canal seront de différentes natures :

- cabinets de géomètres,
- entreprises du bâtiment et des travaux publics,
- entreprises de paysage et pépiniéristes,
- fournisseurs de matériaux de construction et carrières,
- loueurs de matériel et d'équipement,
- hôtellerie, restauration,
- etc.



COMMENT LES ENTREPRISES PEUVENT-ELLES SE PRÉPARER POUR TIRER PROFIT DE CE CHANTIER ?

La CCI de région et la Région Hauts-de-France co-pilotent la démarche Canal Entreprises qui vise à accompagner les entreprises à l'arrivée de ce chantier (cf. page 18).

Afin de s'y préparer, les entreprises peuvent mener différentes actions telles que :

- la veille sur la diffusion des appels d'offres publiés sur le site internet du projet [www.canal-seine-nord-europe.fr/marchés publics](http://www.canal-seine-nord-europe.fr/marchés_publics) ou sur la plateforme d'achat de l'Etat PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr>
- l'acculturation aux marchés publics,
- l'actualisation des certifications de l'entreprise (comptes sociaux et fiscaux par ex),
- la mise en place d'une GPEC.



QUELS SONT LES ATTENDUS POUR LE CHANTIER ?

Au total, les missions à distribuer pour la construction du canal vont peser pour plus de **3,26 milliards d'euros de contrats**. Au-delà du respect des délais et des coûts, les entreprises devront répondre à un certain nombre de critères de performance, en particulier sur le plan de l'innovation environnementale et énergétique (le canal a vocation à être « durable ») mais aussi en termes de recrutement (des clauses sociales seront intégrées pour favoriser la formation et l'emploi local), de partenariat et de sécurité du chantier.

Parallèlement, la société du Canal Seine-Nord Europe a prévu de faciliter les candidatures en allotissant les marchés de maîtrise d'œuvre, en allongeant le délai de réponse aux appels d'offres et en optant pour une procédure concurrentielle suivie d'une négociation.



© Damiens Lachas

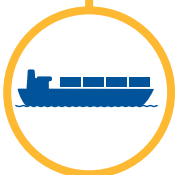


QUEL CALENDRIER ?

Pour la **phase de maîtrise d'œuvre**, le calendrier prévisionnel de consultation s'étend de février 2017 à fin 2019. Outre la maîtrise d'œuvre des secteurs 1, 2, 3 et 4, du lot « écluses » et de la conception/réalisation du pont-canal de la Somme, un certain nombre d'études et relevés techniques sont nécessaires sur cette période et au-delà.

Pour la **phase de travaux**, le calendrier prévisionnel des appels d'offres s'étend de 2019 à 2021 pour les principaux lots. Des travaux connexes (par exemple pour les aménagements environnementaux) font également l'objet d'appels d'offres depuis 2017.

Les marchés publics de la Société du Canal Seine-Nord Europe sont publiés sur la plateforme d'achat de l'Etat PLACE : <https://www.marches-publics.gov.fr>



QUELS TYPES D'ENTREPRISES POURRONT TIRER PARTI DU CANAL SEINE-NORD EUROPE, UNE FOIS CELUI-CI EN SERVICE ?

Une grande partie des entreprises disposant d'une **activité de transport de marchandises** pourront tirer profit de ce nouveau tronçon fluvial.

Différentes filières régionales pourraient être particulièrement concernées au regard de leurs spécificités (volumes et spécificités des marchandises transportées) : céréales, granulats, conteneurs, grande distribution, chimie, engrais et produits pétroliers, mécanique colis lourds, métallurgie, automobile, agro-alimentaire, déchets et produits recyclables...

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS



QUELLES SONT LES ACTIONS ENTREPRISES POUR FAIRE DU CHANTIER UN MOTEUR DE DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR LES HAUTS-DE-FRANCE ?

La **démarche Grand Chantier** a pour ambition de faire de ce chantier un moteur du **renouveau économique pour les territoires** en les préparant à la mise en service du canal.

Cette mobilisation concerne à la fois les **emplois directement liés au canal** mais aussi les **emplois induits** (dans l'hôtellerie, les services, la logistique, la location de matériel, la gestion des déchets et de l'approvisionnement du chantier...), que ce soit lors de la **phase de creusement et de mise en eau du canal** ou après sa **mise en service**, afin que les territoires traversés tirent le meilleur parti économique de cet aménagement.

Le but de cette démarche est de travailler en amont du projet avec des acteurs spécifiques aux thématiques abordées.

Les **5 axes de la démarche Grand Chantier** sont :

- l'emploi au travers de Canal Emploi,
- la formation professionnelle au travers de Canal Formation,
- l'insertion des publics éloignés de l'emploi au travers de Canal Solidaire,
- l'information et la sensibilisation des entreprises au travers de Canal Entreprises,
- l'accueil du chantier sur les territoires au travers de Canal Accueil.



© Francis Cormon



EN QUOI CONSISTE « CANAL EMPLOI » ?



© Damien Lachas

Canal Emploi vise à **préparer et accompagner les publics** pour leur permettre **d'accéder aux emplois du Canal Seine-Nord Europe** et accompagner les entreprises dans leurs recrutements. Cette démarche est **pilotée par Pôle emploi**. Elle concerne à la fois les emplois directement liés au chantier et les emplois induits.

Pôle emploi et ses partenaires ont élaboré en 2017 **un kit des compétences attendues** (comprenant 25 fiches pour la partie TP du chantier). Il s'agit d'un outil à destination des personnes intéressées par les métiers du canal et des entreprises.

D'autres domaines de compétences feront l'objet d'un travail similaire, notamment **le transport, les aménagements paysagers, la sécurité, l'électromécanique...**

Une sensibilisation des acteurs de l'AIOA (Accueil, Information, Orientation et Aménagement) sur les métiers est prévue.



EN QUOI CONSISTE « CANAL FORMATION » ?

Canal formation vise à répondre aux besoins de **formation et d'apprentissage des métiers du chantier**. L'objectif est de faire bénéficier aux demandeurs d'emploi et aux jeunes du territoire des opportunités d'emploi liées au chantier selon les besoins des entreprises. Cette démarche est **pilotée par la Région Hauts-de-France**.

La Région travaille dans un cadre partenarial dédié (CREFOP), par branche, avec l'État et les partenaires sociaux. Sur les bases d'une étude engagée en 2017 par la Direccte, des préconisations seront formulées en matière de renforcement, de développement ou d'ouverture de formation.

En parallèle, un groupe de travail spécifique sur les formations en matière d'activités fluviales a été mis en place à l'automne 2017.

Toutes ces actions sont engagées en lien étroit avec Canal Emploi et Canal Entreprises.



EN QUOI CONSISTE « CANAL SOLIDAIRE » ?

Canal solidaire vise à favoriser l'embauche des publics en parcours vers l'emploi (notamment les allocataires du RSA, les jeunes...). Cette démarche est pilotée par les **Départements** en lien étroit avec la Société du Canal (SCSNE).

Cette **offre de service**, au plus près des entreprises et des territoires, promeut une logique vers l'emploi durable à l'échelle du chantier.

Elle consiste :

- à accompagner la SCSNE dans l'intégration d'une clause d'insertion par l'activité économique (**CIAE**) dans les marchés liés au canal,
- à accompagner les titulaires dans la mise en oeuvre de la CIAE,
- à mobiliser les partenaires locaux de l'insertion et de l'emploi.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS



EN QUOI CONSISTE « CANAL ENTREPRISES » ?

Canal entreprise vise à permettre aux **entreprises locales de tirer pleinement profit du projet**. Cette démarche est **co-pilotée par la CCI de région Hauts-de-France et la Région Hauts-de-France**.

Un groupe de travail associant différents partenaires (Société de Projet, CCIR, DREAL, Direccte, FFB, FRTP, SGAR, Chambre des Métiers, Chambre d'Agriculture, Mecanov, Pôle Emploi..) s'est constitué pour élaborer une offre de service autour de quatre thèmes : **le sourcing, la sensibilisation – événementiels, l'accompagnement spécifique aux marchés publics et l'accompagnement global des entreprises.**

Un guichet unique sera prochainement mis en place pour faciliter les relations avec les entreprises.



© Francis Cormon



EN QUOI CONSISTE « CANAL ACCUEIL » ?

Canal Accueil vise en priorité les salariés en situation de mobilité dans le cadre du chantier et les entreprises concernées, pour les informer sur les dispositifs existants (les aides, leurs droits...), mais aussi sur l'équipement et l'accessibilité des territoires, pour les guider dans la découverte du territoire et leur intégration.

En lien avec les acteurs du logement, de l'hébergement et les acteurs locaux, le développement territorial est au cœur du soutien que Canal Accueil développe par la mise en place d'une **information en ligne** (<https://www.canal-seine-nord-europe.fr>) et par l'organisation de l'accueil physique :

- Information sur les actions d'accompagnement et d'accueil des salariés en mobilité professionnelle (CCI d'Amiens Métropole et Action Logement),
- Les démarches administratives nécessaires, les acteurs clés,
- Relais d'information sur les aides financières,
- Relais d'information pour la recherche de logement – hébergement,
- Les conditions pour s'installer en caravane ou camping-car,
- L'équipement des territoires,
- L'accessibilité des territoires,
- Relais d'information locale,
- Organisation de l'accueil physique des salariés, contacts à joindre.

Cette démarche est pilotée par la DREAL Hauts-de-France.



Pour plus d'information sur ces dispositifs et sur l'accompagnement des entreprises et des salariés :

entreprises@canalseinenord.eu

2020 
début du chantier

 **2026**
mise en service du canal

67 communes
traversées



107 km
de long

4 plateformes
multimodales
le long du canal



500 000
poids lourds,
le report modal annuel
généré par ce canal

2 à 4 fois inférieurs, le ratio d'émission
de CO2 entre le transport fluvial et routier

4,5 milliards d'€,
le coût de ce **projet**



3,26 milliards d'€,
le cout total des **contrats**
pour la réalisation de ce chantier

2,1 milliards d'€,
la participation de **l'Europe** à ce projet

10 000
emplois créés
liés à ce chantier



30 000
emplois générés
par ce tronçon fluvial

Plus d'informations sur le projet :

www.canal-seine-nord-europe.fr

Contact :

entreprises@canalseinenord.eu


Février 2019



CANAL
ENTREPRISES



Partenaires financiers :

 Cofinancé par l'Union européenne
Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe



Porteur du projet

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE